

SEANCE DU 26 JUIN 2023

INFORMATIONS :

- COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

2023-092	Signature avec LES ARTS IMPROVISÉS d'un contrat de cession pour l'organisation d'un concert "Serkan Uyar Trio" le samedi 3 juin 2023 dans le cadre du festival Latitude(s). Le montant de ce contrat s'élève à 2 200 € TTC.
2023-093	Signature avec DUNOSE PRODUCTIONS d'un contrat de cession pour l'organisation d'un concert "Temenik Electric" le samedi 3 juin 2023 dans le cadre du festival Latitude(s). Le montant de cette prestation s'élève à 2 890,70 € TTC.
2023-094	Signature avec la base sportive LOUISAN d'un devis concernant l'organisation d'un atelier d'initiation BMX, dans le cadre de la fête du vélo le vendredi 26 mai 2023. Le montant de la prestation s'élève à 450 € TTC.
2023-095	Signature avec la société PAS A PAS d'un devis pour l'animation de temps d'accompagnement à la parentalité, dans le cadre des activités de l'Atelier 860 avec 2 interventions sur l'acquisition de la propreté et 3 interventions concernant les jeunes parents. Le montant total de cette prestation s'élève à 350 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-096	Signature avec la compagnie du BELOUGA d'un contrat de cession pour l'organisation d'un spectacle "Les sœurs Normandie ou l'incontournable réunification" le vendredi 4 août 2023 dans le cadre de la saison estivale « L'été sur un plateau ». Le montant de cette prestation s'élève à 1 652,50 € TTC.
2023-097	Signature avec la SARL ART'SYNDICATE d'un contrat de cession pour l'organisation d'un spectacle "La Valseuse" le vendredi 18 août 2023 dans le cadre de la saison estivale « L'été sur un plateau ». Le montant de cette prestation s'élève à 1 598 € TTC.
2023-098	Signature avec la société ABSCIS BERTIN CONSTRUCTION d'un acte spécial modificatif portant acceptation du sous-traitant BATINEW PEINTURE pour l'exécution de travaux de lasure dans le cadre de la requalification des écoles Paul Fort, Marie Curie et des espaces associatifs du bourg. Le montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant s'élève à 15 340 € auto liquidation (prestation non assujettie à la TVA).
2023-099	Signature avec la sarl TOHU BOHU d'un contrat pour l'organisation d'une conférence musicale "entre béton et accordéon" le jeudi 1er juin 2023 dans le cadre du festival Latitude(s). Le montant de cette prestation s'élève à 549,45 € TTC.
2023-100	Signature avec le CAMPING AU BOCAGE DU LAC d'un devis pour l'organisation d'un séjour à destination de 14 jeunes de l'ACM 11-17 ans du 21 au 26 août 2023. La prestation comprend l'hébergement des jeunes, de leurs accompagnateurs et les animations mentionnées sur le devis. Le coût de cette prestation s'élève à 1 282,50 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-101	Signature avec la base de Loisirs THURY PLEIN AIR d'un devis pour l'organisation d'un séjour, à destination de 9 jeunes de l'ACM 11-17 ans, du 10 au 13 juillet 2023. La prestation comprend l'hébergement des enfants, de leurs accompagnateurs et les animations mentionnées sur le devis. Le coût de cette prestation s'élève à 564,45 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-102	Signature avec la société TOHU BOHU d'un contrat de cession de droits d'exploitation pour un spectacle "Echappée en famille" le 17 mai 2023 dans le cadre des activités de l'Atelier 860. Le coût de cette prestation s'élève à 300 € TTC.

2023-103	Signature avec la société EMPG d'un avenant au contrat pour les travaux de dératisation et désinfection. Ajout de traitement d'un site : faux plafonds des algecos et aux abords immédiats (école Jean Vilar). Cet ajout représente un coût s'élevant à 532 € HT par an.
2023-104	Signature avec la société ELIS d'un contrat pour la location et la maintenance d'une fontaine réseau eau réfrigérée/eau tempérée pour le Centre Technique Municipal. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an. Le coût de l'abonnement s'élève à 285,60 € HT par an.
2023-105	Signature avec le COMITÉ DES FÊTES d'une convention de partenariat pour l'organisation de la buvette lors du gala de danse de fin d'année les samedi 17 et dimanche 18 juin 2023. Il n'y a pas de coût lié à cette prestation.
2023-106	Signature avec Stéphane FAUVEL d'un contrat pour le gala de fin d'année de l'École Municipale de Danse le samedi 17 juin et le dimanche 18 juin 2023. Le coût de cette prestation s'élève à 545,83 € TTC (260 € de salaire net + 285,83 € de cotisations payées auprès du GUSO).
2023-107	Signature avec Pierre BLIN d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique le samedi 10 juin 2023. Le coût de cette prestation s'élève à 445, 68 € TTC (200 € de salaire net + 245,68 € de cotisations payées auprès du GUSO).
2023-108	Signature avec la société OTIS d'un contrat de maintenance relatif au service Otis Connect pour l'ascenseur de l'école Marie Curie (abonnement d'un an renouvelable 4 fois). Le coût de la prestation s'élève à 3,90 € TTC par mois.
2023-109	Signature avec la SMACL une modification de contrat (avenant n°3) à la Police "Assurance des responsabilités et des risques annexes" afin de fixer la cotisation définitive pour l'exercice 2022. Le montant de l'avenant en plus-value s'élève à 401,43 € TTC.
2023-110	Signature avec Sébastien MADELEINE d'un contrat pour le recrutement d'un régisseur général pour la rémunération des temps de préparation, fixés du 31 mai au 3 juin 2023, du Festival Latitude(s). Le montant total s'élève à 1 731,13 € TTC (781,17 € de salaire net + 949,96 € de cotisations payées auprès du GUSO).
2023-111	Signature avec Laurent BEAUJOUR d'un contrat pour le recrutement d'un technicien son pour le samedi 3 juin 2023 dans le cadre du Festival Latitude(s). Le montant total s'élève à 379,95 € TTC (174,31 € de salaire net + 205,64 € de cotisations payées auprès du GUSO).
2023-112	Signature avec Henri VETILLARD d'un contrat pour le recrutement d'un régisseur plateau pour le samedi 3 juin 2023 dans le cadre du Festival Latitude(s). Le montant total s'élève à 741,20 € TTC (360,48 € de salaire net + 380,72 € de cotisations payées auprès du GUSO).
2023-113	Signature avec l'association VELISOL d'un devis pour l'organisation d'une initiation à la mécanique ludique dans le cadre de la fête du vélo prévue le vendredi 26 mai 2023. Le montant de la prestation s'élève à 200 € TTC.
2023-114	Signature avec la sarl S.D.M - SONS DU MONDE d'un contrat de cession pour le concert de "StaccaNapoli" le samedi 3 juin 2023 dans le cadre du festival Latitude(s). Le montant de ce contrat est de 2 725 € TTC.
2023-115	Signature avec l'association LA BONNE ETOILE d'un devis pour l'organisation d'un concert du groupe "MomentuM" le vendredi 30 juin 2023 dans le cadre de la saison culturelle « L'été sur un plateau ». Le montant de cette prestation s'élève à 600 € (prestation non assujettie à la TVA).
2023-116	Signature avec DOCAPOST FAST d'un renouvellement de l'abonnement annuel dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs. Le coût de cet abonnement pour la période du 10 mai 2023 au 10 mai 2024 s'élève à 1 657,60 € TTC.
2023-117	Signature avec la société GT FORLUX (CITEOS) d'un contrat d'exploitation et maintenance des installations d'éclairage public et sportif de la Ville pour une durée de 4 mois à compter du 1 ^{er} juin au 30 septembre 2023. Le montant de ce contrat est de 28 724,16 € TTC.
2023-118	Signature avec Paul HEROUX d'un contrat pour le concert de fin d'année de l'École Municipale de Musique le samedi 10 juin 2023. Le montant total de cette prestation s'élève à 463,74 € TTC (230 € de salaire net + 233,74 € de cotisations payées auprès du GUSO).
2023-119	Signature avec la société SRA LOCATION LA CAENNAISE d'un contrat pour la location d'un minibus de 12m ³ de 6 ou 7 places pour la période du 7 juillet au 28 août 2023 dans le cadre des activités des ACM 3-17 ans. Le montant de cette prestation s'élève à 3 244,80 € TTC.
2023-120	Signature avec Nicolas FAVIER d'un devis pour l'animation de séances de Qi Gong pour la période du 10 juillet au 1 ^{er} septembre 2023 au Parc Archéo dans le cadre du Projet Santé 2023-2025. Le montant total de cette prestation s'élève à 350 € (prestation non assujettie à la TVA).